



Cahier des charges
Revue d'effectif et
Revue d'effectif régionale des jeunes

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Fédération Française de Gymnastique

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL

Salles	<p>2 salles attenantes :</p> <p><u>Salle de compétition revue d'effectif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gymnase 44m x 24m • Capacité spectateurs : 300 à 500 personnes <p><u>Salle pour évaluation technico-physique (tests revue d'effectif et compétition revue d'effectif régionale des jeunes) et échauffement (revue d'effectif) :</u> une salle d'entraînement attenante à la salle de compétition</p> <p>Une salle de réunion pour les juges</p>
Matériel	<p><u>Salle de compétition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 agrès GAM homologués FIG • Tapis complémentaires de 5 ou de 10 cm disponibles aux 6 agrès • Matériel pédagogique (cf. brochure des programmes GAM) <p><u>Salle évaluation technico-physique et échauffement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle spécialisée avec matériel pédagogique (cf. brochure des tests spécifiques) <p><u>Salle de réunion :</u> tables et chaises pour 20 personnes, un vidéoprojecteur</p>
Sonorisation	<p><u>Salle de compétition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un micro <p><u>Salle évaluation technico-physique et échauffement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un micro
Informatique	<p>A minima un ordinateur pour la saisie des notes et l'édition des palmarès avec le logiciel fédéral : ScoreGym</p> <p>Si possible selon les ressources locales, dispositif avec un ordinateur pour le responsable informatique et 6 ordinateurs pour la saisie aux agrès</p> <p>Une imprimante pour l'impression des feuilles de match et des palmarès</p>

LES POSTES TECHNIQUES COL

Le COL doit pourvoir les postes suivants pour les jours de compétition :

Accueil des clubs	1 à 2 personnes
Protocole	1 personne
Salle d'échauffement	2 personnes
Sono	1 personne
Secrétariat informatique	<p>A minima 1 personne maîtrisant ScoreGym + 2 estafettes pour la liaison jury-informatique</p> <p>Si saisie des notes aux agrès : 1 responsable informatique et 1 personne par agrès</p>
Médical	1 médecin – 1 kiné

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Le COL doit prévoir l'hébergement et la restauration pour ces personnes prises en charge par la FFGym.

Les juges convoqués reçoivent une indemnité selon le barème établi pour les compétitions nationales. Cette indemnité est prise en charge par la fédération.

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre nuitées</i>	<i>Nombre repas</i>
Responsables FFGym	4 à 8	2 à 3	4 à 6
Juges convoqués	12	2 à 3	4 à 6

En complément, le COL peut proposer des hébergements et de la restauration pour les clubs et pôles participant à la revue d'effectif.